



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24021224

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

24 JAN. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0479 188 017**

Nom

(en entier) : **PLV MOTOR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Trieu Gilson 41, 6280 Joncret (Gerpennes)**

Objet de l'acte : Démission - nomination - pouvoirs

Extrait des décisions par écrit de l'actionnaire unique du 16/01/2024 :

1. Prise de connaissance de la démission de l'administrateur

L'actionnaire unique prend acte de la démission en qualité d'administrateur de Monsieur Olivier Pesalovo, domicilié à 6280 Joncret (Gerpennes), Rue du Trieu Gilson 41.

Cette démission prend effet à compter du 1er janvier 2024.

2. Nomination d'un nouvel administrateur

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateur, et ce avec effet à dater du 1er janvier 2024, OLNESS SRL, dont le siège est situé à 6000 Charleroi, Rue de Montigny 181, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0500.483.376 (RPM Hainaut, division Charleroi).

L'actionnaire unique confirme avoir pris connaissance de la désignation par OLNESS SRL de Monsieur Olivier Pesalovo, domicilié à 6280 Joncret (Gerpennes), Rue du Trieu Gilson 41, comme représentant permanent pour le mandat d'administrateur que cette dernière exerce au sein de la société.

L'actionnaire unique confirme que le mandat d'administrateur de OLNESS SRL sera exercé à titre rémunéré. OLNESS SRL représentée par Monsieur Olivier Pesalovo déclare accepter son mandat.

3. Pouvoirs

L'actionnaire unique décide de donner tout pouvoir à Joachim Colot ou Louise Collin ou Léa Crahay, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises.

Léa Crahay
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)